

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à l'Hôtel de Ville de Lac-du-Cerf, au 19, chemin de l'Église, le **mardi 20 octobre 2020, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse Danielle Ouimet :**

Caroline Huot	Conseillère	poste 1
Pierre Métras	Conseiller	poste 2
Danielle Caron	Conseillère	poste 3
Jacques de Foy	Conseiller	poste 4
Raymond Brazeau	Conseiller	poste 5
Robert Dolembreux	Conseiller	poste 6

Sont également présentes, mesdames Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière et Sophie Dionne, directrice-générale adjointe.

**321-10-2020**

**Ouverture de la séance**

Il est proposé par la conseillère Caroline Huot appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ouvrir la séance extraordinaire à 19 h 02.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

**322-10-2020**

**Avis de convocation**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Jacques de Foy et résolu à l'unanimité des conseillers que les membres du conseil municipal reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance conformément à la Loi.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

323-10-2020

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Danielle Caron et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**AVIS DE CONVOCATION**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE LE MARDI 20 OCTOBRE 2020, 19 HEURES**

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du Règlement numéro 365-2020 établissant la citation en tant qu'immeuble patrimonial de l'hôtel de ville de Lac-du-Cerf
5. Formations webinaires de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement (COMBEQ)
6. Entente entre la municipalité de Lac-du-Cerf et le Club de motos-neige Anti-Loup inc.
7. Offre de services professionnels – LB Génie-conseil – puits du centre communautaire
8. Caractérisation des terrains – lac Lefebvre
9. Période de questions
10. Levée de la séance.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

324-10-2020

**Adoption du Règlement numéro 365-2020 établissant la citation en tant qu'immeuble patrimonial de l'hôtel de ville de Lac-du-Cerf**

Il est proposé par le conseiller Jacques de Foy appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le *Règlement numéro 365-2020 établissant la citation en tant qu'immeuble patrimonial de l'hôtel de ville de Lac-du-Cerf* et d'en déposer une copie certifiée conforme au Registraire du patrimoine culturel (Ministère de la Culture et des Communications) pour inscription au Registre du patrimoine culturel.

Le règlement est présenté séance tenante et des copies sont mises à la disposition du public. Une copie du règlement est également jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

325-10-2020

**Formations webinaires de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement (COMBEQ)**

Il est proposé par le conseiller Pierre Métras appuyé par la conseillère Caroline Huot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser madame Annabelle Pilote, inspectrice en bâtiment et environnement à s'inscrire aux formations suivantes de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement (COMBEQ), offertes en ligne :

<b>FORMATION</b>	<b>DATES</b>	<b>COÛT</b>
Le rôle de conciliateur-arbitre	21 et 22 octobre 2020	304.85 \$
Les nouveaux règlements d'application de la L.Q.E. : un labyrinthe nécessitant un fil d'Ariane	9 et 10 décembre 2020	304.85 \$
Comment s'y retrouver avec la loi sur les architectes ?	3 novembre 2020	83.75 \$
La berge du Caucase, lutter efficacement contre une plante envahissante toxique	17 novembre 2020	60.30 \$
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>753.75 \$</b>

**ADOPTÉE**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 20 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

**326-10-2020**

### **Entente entre la municipalité de Lac-du-Cerf et le Club de motos-neige Anti-Loup inc.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-du-Cerf doit renouveler son entente avec le Club de motos-neige Anti-Loup inc. pour l'hiver 2020-2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Raymond Brazeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf verse, pour la saison 2020-2021, un montant de 3 000 \$ au Club de Motos-Neige Anti-Loup inc. pour l'entretien du sentier 324, à partir de la TQ 53 jusqu'au village de Lac-du-Cerf.

Il est de plus résolu à l'unanimité des conseillers présents que la mairesse, madame Danielle Ouimet, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacinthe Valiquette, soient autorisées à signer ladite entente, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

**ADOPTÉE**

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 20 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

\*\*\*\*\*

327-10-2020

### **Offre de services professionnels – LB Génie-conseil – puits du centre communautaire**

CONSIDÉRANT que le puits du Centre communautaire situé au 15, rue Émard doit faire l'objet d'une autorisation par le Ministère de l'Environnement et Lutte contre les Changements climatiques (MELCC) en regard des articles 31.75 et 32 de la *Loi sur la qualité de l'Environnement*,

CONSIDÉRANT l'acceptation pour dépôt de l'*Étude hydrogéologique d'un point de prélèvement d'eau souterraine existant* produite par la firme Ogéo (résolution numéro 312-10-2020);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Dolembreux appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Lac-du-Cerf autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Jacinthe Valiquette, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf, l'offre de services de la firme LB Génie-conseil visant à déposer la demande d'autorisation dudit puits au Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques pour la somme de 2 500.00 \$ incluant les dépenses, mais excluant les taxes.

**ADOPTÉE**

## CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 20 octobre 2020

Jacinthe Valiquette, directrice générale et secrétaire-trésorière.

328-10-2020

**Caractérisation des terrains – lac Lefebvre**

La conseillère Caroline Huot se retire des délibérations, à 19 h 17, ayant un intérêt dans la question puisqu'elle est propriétaire riveraine du lac Lefebvre.

Il est proposé par la conseillère Danielle Caron appuyé par le conseiller Pierre Métras et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la caractérisation des terrains du lac Lefebvre, et ce, même si seulement cinq ou six résidents sont intéressés.

**ADOPTÉE**

\*\*\*\*\*

La conseillère Caroline Huot reprend part aux délibérations à 19 h 19.

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Nous n'avons reçu aucune question.

\*\*\*\*\*

329-10-2020

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Raymond Brazeau appuyé par le conseiller Robert Dolembreux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance. Il est 19 h 19.

**ADOPTÉE**

Danielle Ouimet  
maire

Jacinthe Valiquette  
directrice générale et secrétaire-trésorière

*Je, Danielle Ouimet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

Danielle Ouimet  
Mairesse